



# Ligue de Lorraine de Tennis de Table

B.P. 50097 • 54133 SAINT MAX Cedex • Tél. 03 83 18 87 87  
Fax 03 83 18 87 88 • E-mail : lltt@wanadoo.fr • Site Web : <http://www.lltt.fr>

Commission Sportive Régionale

## Compte rendu Commission Sportive Régionale- 22 Mars 2010 (consultation par courrier électronique)

Jean ALLARY, Claude BERNARDIN, Vincent BLANCHARD, Jean-Marie DEPARDIEU, Catherine GERMAIN, Franck GERMAIN, Robert JAY, Françoise LAPICQUE, Julien MALTRY, Eric MATHIS, Bertrand VILLER, Allain VOYEN, Catherine BARBIER-CARPENTIER.

### Litiges sur la 11<sup>ème</sup> journée de championnat régional du 14 mars 2010

✚ **Régionale 3 poule D** : rencontre NEUFCHATEAU / VALLEE DU RABODEAU  
L'équipe de VALLEE DU RABODEAU comptait 3 féminines : une dans le groupe A et deux dans le groupe B.

Décision : considérer la 3<sup>ème</sup> joueuse aux points comme non qualifiée pour la rencontre. Celle-ci n'ayant remporté aucune partie, maintien du score à 19/1 pour NEUFCHATEAU. Amende de 15€ pour équipe incomplète.

✚ **Régionale 4 poule H** : rencontre ANOULD / AZERAILLES.  
Forfait non prévenu de l'équipe d'AZERAILLES.

Le juge arbitre précise au dos de la feuille de rencontre : « L'équipe d'AZERAILLES n'a pas prévenu ANOULD par téléphone. ANOULD a attendu jusqu'à 9h40 en vain. »

Décision : défaite par forfait simple 20/00 (0pt) pour l'équipe d'AZERAILLES.  
Amende de 95 € (montant de l'engagement en R4).

### Litiges sur la 4<sup>ème</sup> journée de championnat régional féminin du 20 février 2010

#### ✚ **Poule B**

Rencontre entente MONTIGNY-MAIZIERES / METZ

Forfait prévenu de l'équipe de l'entente MONTIGNY-MAIZIERES.

Décision : défaite par forfait simple 10/00 (0pt) et amende de 82,90€ (montant de l'engagement en R1 féminine).

Rencontres MANOM/THIONVILLE et THIONVILLE/Entente SARREBOURG-HAUT CLOCHER

Forfait non prévenu de l'équipe de THIONVILLE.

Décision : défaite par forfait simple 10/00 (0pt) et amende de 82,90€ (montant de l'engagement en R1 féminine).